19.09.2022 14:56

## La Confédération signe le contrat d'acquisition des F-35

Les représentants de la Confédération ont signé lundi avec le gouvernement américain le contrat d'acquisition de 36 F-35A. Les premiers avions de combat doivent être livrés en 2027.



Martin Sonderegger, directeur général de l'armement, a signé lundi le contrat avec le gouvernement américain.

**KEYSTONE/Anthony Anex** 

Après les Etats-Unis, la Suisse a signé à son tour le contrat d'acquisition de 36 avions de combat de type F-35A. Les appareils multi rôles de cinquième génération remplaceront la flotte actuelle de F/A-18 Hornet et de F-5 Tiger. Leur livraison doit s'échelonner entre 2027 et 2030.

La cérémonie a eu lieu lundi chez Armasuisse, à Berne. Les documents ont été signés par le directeur général de l'armement Martin Sonderegger et le chef de projet d'acquisition de nouveaux avions de combat Darko Savic. Les autorités américaines, pour leur part, avaient signé le contrat voilà un peu moins d'un an, en octobre 2021.

L'achat des 36 avions est ainsi entériné contractuellement après l'adoption du crédit d'engagement par le Parlement suisse le 15 septembre dernier, précise Armasuisse dans un communiqué. L'achat de 6,035 milliards de francs se situe «dans l'enveloppe de financement maximale acceptée par la population suisse dans les urnes».

## **Prix fixés**

Armasuisse rappelle que la Suisse achète les avions aux Etats-Unis par l'entremise du programme «Foreign Militariy Sales», aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent à l'Etat américain.

C'est l'Etat américain qui règle l'acquisition avec le constructeur de l'avion au moyen de son propre contrat, accessible au Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Les prix et les conditions contractuelles y sont fixés de manière contraignante et sont soumis à un contrôle strict.

## **Affaires compensatoires**

Outre le contrat d'acquisition des 36 avions de combat F-35, Peter Winter, le chef du programme Air2030, et Darko Savic ont signé le contrat d'affaires compensatoires avec Lockheed Martin.

Ce contrat fixe un cadre de référence à partir duquel l'entreprise de défense américaine peut conclure avec l'industrie helvète des affaires qui compensent les coûts d'acquisition encourus par la Suisse. Les entreprises suisses engrangeront ainsi des commandes pour un volume de près de 2,9 milliards de francs, note Armasuisse.

**PAR KEYSTONE - ATS**